vivez Prévost

AVRIL 2025

Le printemps prend son élan !

Le 4 mai
Célébrons l'engagement prévostois !

le grand rendez-vous environnemental

Le 17 mai
à l'école Val-des-Monts

Prévost
ici pour inspirer

Préparation des travaux de construction de la nouvelle école secondaire

C'est parti ! Tel que prévu, les travaux de construction de la nouvelle école secondaire à Prévost, dont la Société québécoise d'infrastructure (SQI) est maitre d'œuvre pour le compte du Centre de service scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN), vont commencer ce printemps.

Afin de préparer le terrain, toutes les parties prenantes sont à pied d'œuvre. La Ville de Prévost, qui cèdera sous peu le terrain au CSSRDN, est en soutien aux différents acteurs et représente ses citoyens dans le cadre de ce projet. Voici un aperçu des étapes de préparation des prochaines semaines.

Plans de circulation

Tout au long des travaux, des plans de circulations seront déployés afin d'assurer la fluidité de la circulation et la sécurité des résidents dans le secteur. Tous les outils de communication existants de la Ville de Prévost seront utilisés pour informer la population de ces plans de circulation (info-travaux, application mobile, alertes citoyennes, site web, infolettre, bulletin municipal, affichages routiers, réseaux sociaux).

Communications et mises à jour

La Ville de Prévost considère qu'il est important de maintenir des lignes de communication ouvertes, transparentes et régulières avec tous ses citoyens et toute personne intéressée par le projet Cœur des courants, nouveau Centre-vie de Prévost, dans lequel l'école s'implantera. Une infolettre dédiée aux résidents du secteur a été créée et une infolettre générale Cœur des courants sera lancée sous peu. Divers avis et nouvelles seront également publiés sur le site web du Cœur des courants ainsi que le site de la Ville de Prévost, tout au long du projet.

Nous nous réjouissons du lancement de ces travaux pour la nouvelle école secondaire dans le secteur Cœur des courants, un projet auquel les Prévostoises et Prévostois tenaient depuis longtemps et qui fera la fierté de notre Ville.

S'inscrire à l'infolettre du Coeur des courants

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Congé de Pâques

BUREAUX MUNICIPAUX :
Fermés le vendredi 18 et le lundi 21 avril

BIBLIOTHÈQUE :
Vendredi 18 avril : 10 h à 17 h
Samedi 19 avril : 9 h à 16 h
Dimanche 20 avril : FERMÉE
Lundi 21 avril : FERMÉE

SONDAGE

Quelles sont nos habitudes de consommation d'eau potable ?

À Prévost, nous avons à cœur de gérer notre eau potable de façon responsable.

Puisque nous avons peu d'information sur la façon dont l'eau potable est utilisée à Prévost, particulièrement en période de pointe, tant par les secteurs résidentiel que commercial, nous lançons un sondage dont l'objectif est de mieux comprendre nos habitudes de consommation de l'eau.

C'est une démarche collective que nous entamons et qui nous permettra de mieux cibler les actions de réduction de consommation de notre eau. Nous vous remercions d'avance de participer en grand nombre à ce sondage!

Pour compléter le sondage :

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

Ventes de garage

Pour la fin de semaine des 17 et 18 mai, il est possible (mais non obligatoire) d'inscrire votre vente de garage sur une liste publiée sur le site de la Ville de Prévost, afin de lui donner plus de visibilité. Vous avez jusqu'au jeudi 15 mai, 16 h pour faire l'inscription.

Envoyez un courriel à servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Pour consulter les ventes de garage inscrites :

ville.prevost.qc.ca/ventes-de-garage

MDJ LELOCAL DE PREVOST

CAMPAGNE DE SOCIOFINANCEMENT

Un don qui fera couler beaucoup d'encre!

Quand il est question de son attachement pour sa ville, le maire de la Ville de Prévost M. Paul Germain est prêt « tatou » ! Ce qui n'était au départ qu'un simple poisson d'avril est désormais devenu une initiative concrète et pleine de sens : il souhaite maintenant passer à l'action pour vrai, mais pour une bonne cause!

M. Paul Germain nous lance maintenant un défi : amasser 2 000 $ pour la Maison des Jeunes Le Local de Prévost. Si l'objectif est atteint avant le 1er mai 2025, le maire se prêtera au jeu et se fera faire un tatouage symbolisant son attachement à la Ville de Prévost. Et cette fois, ce sera un vrai tatouage!

La levée de fonds est organisée et gérée par la Ville de Prévost. La totalité des dons amassés sera remise à la Maison des Jeunes de Prévost, un lieu essentiel qui accueille les jeunes Prévostoises et Prévostois âgés de 12 à 17 ans. M. Germain souhaite ainsi soutenir le travail extraordinaire de la Maison des Jeunes et l'implication de son équipe dans la communauté.

À propos de la Maison des Jeunes

La mission de la Maison des Jeunes Le Local est de promouvoir l'éducation et la réussite scolaire en offrant un espace stimulant et des activités favorisant le développement personnel des jeunes. Elle propose également un soutien, des outils et des ressources pour accompagner leur épanouissement.

Merci pour votre générosité!

Pour plus de détails sur la campagne de sociofinancement et y contribuer :

VITESSE ROUTIÈRE

Ralentis pour moi !

Avec l'arrivée des beaux jours et l'envie d'avoir les cheveux dans le vent, certains conducteurs prennent de la vitesse sur nos routes. Afin d'encourager les automobilistes à prendre leur temps et à respecter la vitesse permise sur notre territoire, la Ville de Prévost offre à ses citoyens des panneaux « Ralentis pour moi » qui peuvent être installés sur leur terrain. Vous êtes invités à passer à la réception du Service des loisirs (2880, boul. du Curé-Labelle) pour venir récupérer un panneau à placer près de la rue sur votre terrain.

EN ROUTE VERS L'ÉCOLE SECONDAIRE

Célébrons l'engagement prévostois le 4 mai prochain!

Soyez des nôtres pour cette célébration importante! Jeux gonflables, spectacle, hot-dogs au profit de la Maison des jeunes de Prévost et plusieurs autres surprises sont au menu.

Il y a bientôt six ans, près de 400 Prévostoises et Prévostois se mobilisaient pour réclamer la construction d'une école secondaire à Prévost. Cette grande marche a symbolisé l'engagement des citoyens de la Ville et a contribué à faire progresser ce projet important, qui a culminé cette année avec l'annonce officielle du gouvernement du Québec confirmant qu'une école secondaire serait construite à Prévost, pour une ouverture prévue à l'automne 2028.

Le dimanche 4 mai 2025, la Ville de Prévost souhaite reconnaitre cette mobilisation exceptionnelle en organisant une journée « En route vers l'école secondaire », une fête communautaire pour célébrer l'engagement prévostois. Ce sera l'occasion de remercier nos citoyens engagés et d'inaugurer le nom officiel de la nouvelle rue qui sera construite près de l'école, le tout dans une ambiance festive et familiale.

Quand : le dimanche 4 mai 2025, de 13h à 16h
Où : école primaire Val-des-Monts (872, rue de l'École)

COUCHES LAVABLES

On a une subvention pour ça!

ville.prevost.qc.ca/**subventions**

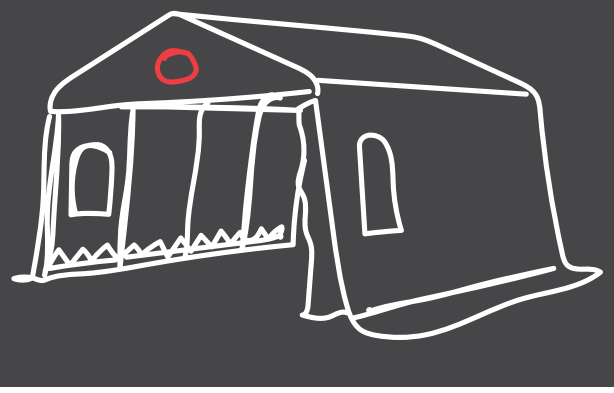

Abris temporaires

Le date limite pour retirer votre abri temporaire est le **15 mai.**

POUR UN SAISON FLORISSANTE

Rejoignez l'équipe des éco-jardiniers !

Les éco-jardiniers sont à la recherche de citoyens enthousiastes et engagés pour rejoindre leur équipe. Que vous soyez un jardinier chevronné ou simplement curieux de découvrir le monde du jardinage, nous vous invitons à vous joindre à ce projet de jardin collectif.

Vous êtes curieux ou curieuse ?
Écrivez à : ecojardiniers.prevost@gmail.com

BIODIVERSITÉ

Défi pissenlits

Le pissenlit est l'une des premières sources de nourriture pour les insectes pollinisateurs et est essentiel à leur survie. Ce printemps, nous vous mettons au défi de retarder la tonte des pissenlits sur votre terrain afin de leur donner un petit coup de main. De son côté, la Ville de Prévost repoussera la tonte durant le mois de mai sur certaines portions de ses terrains municipaux. Les citoyens et commerçants sont, eux aussi, invités à emboîter le pas et à participer à cette initiative environnementale. **Dès le 1er avril, des affichettes à l'effigie du Défi pissenlits seront distribuées gratuitement à l'hôtel de ville, à la bibliothèque municipale et aux bureaux du Service de l'environnement**. Les participants au Défi pourront ainsi afficher fièrement leur appui au mouvement.

Hôtel de ville (2870, boul. du Curé-Labelle)
Bibliothèque (2945, boul. du Curé-Labelle)
Service de l'environnement (2772, boul. du Curé-Labelle)

écocentres
MRC de La Rivière-du-Nord

Ouverture de l'écocentre

L'écocentre de Prévost rouvre ses portes le 30 avril et sera ouvert du mercredi au samedi jusqu'au 25 octobre. À noter que l'écocentre satellite de Prévost ne recueille pas les résidus de rénovation et de construction (CRD). Ces matériaux pourront être déposés à l'écocentre régional de Saint-Jérôme. Les Prévostois ont également accès à cet écocentre ouvert toute l'année.

ecocentresrdn.org

SEMAINE DU 11 MAI ET DU 25 MAI

Collecte des résidus verts

Seuls les sacs en papier seront ramassés lors des collectes de feuilles et de résidus verts. Veuillez déposer les sacs de papier en bordure de rue le dimanche 11 mai ou dimanche 25 mai en soirée pour permettre leur collecte durant la semaine.

Matières acceptées : feuilles, gazon, résidus de ratissage et de jardinage. Maximum de 15 sacs par semaine de collecte.

ville.prevost.qc.ca/collectes

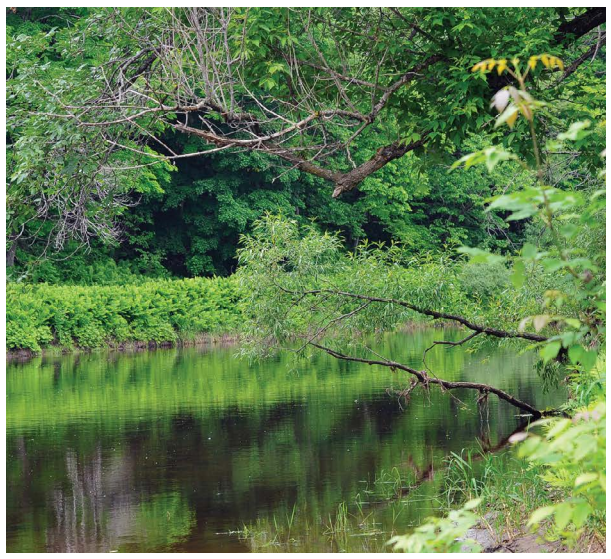

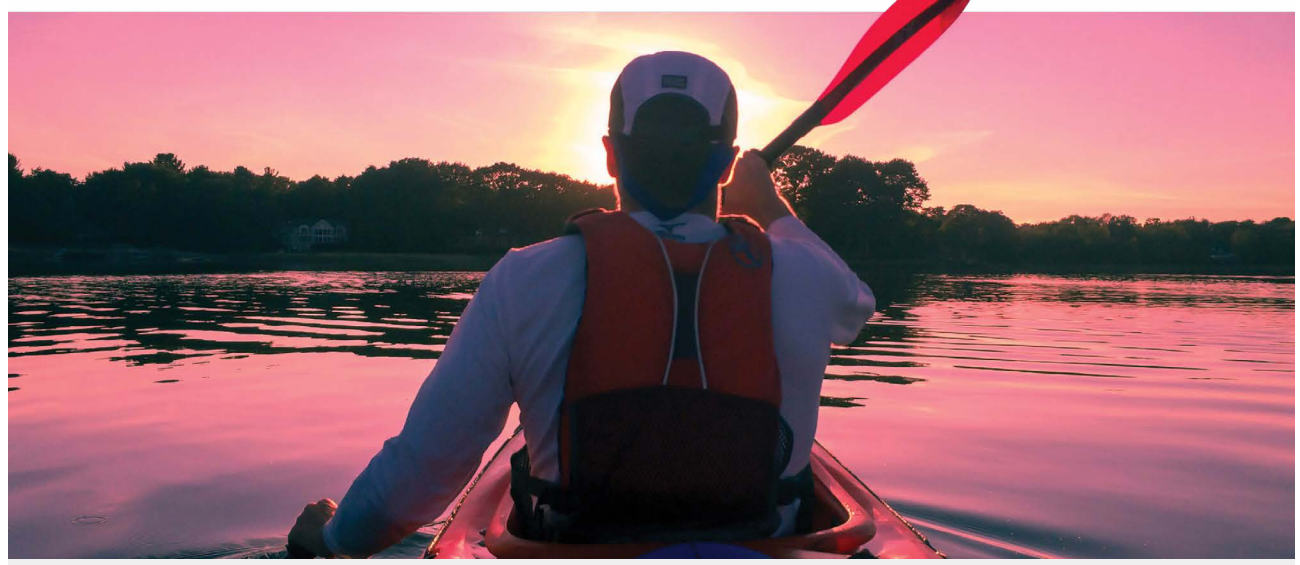

Programme de subvention végétalisation des rives

Votre propriété est riveraine d'un lac, d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un autre espace naturel ? Profitez de ce programme de subvention pour l'achat d'herbacées, d'arbres et d'arbustes adaptés à la végétalisation des berges. Ces plantes, partiellement subventionnées par la Ville, ajouteront du cachet à votre aménagement paysager tout en contribuant à préserver la qualité de l'eau !

Date limite des commandes : 30 mai 2025

Livraison à domicile des plants
les 12 et 13 juin 2025

ville.prevost.qc.ca/subventions

DE RETOUR CETTE ANNÉE

Service de location de planches à pagaie et de kayaks

Le saviez-vous ? L'espace riverain de la rue Leblanc situé au 687 rue Leblanc à Prévost offre depuis l'été dernier un service de location de planches à pagaie et de kayaks accessible à tous.

Comment ça fonctionne ?

Les embarcations sont rangées dans des cases installées directement à l'espace riverain situé sur la rue Leblanc. Les visiteurs doivent en faire la réservation sur place ou en ligne : padkay.com

Tout l'équipement est inclus dans la réservation (pagaie, veste de flottaison et ensemble de sécurité nautique) et peut être récupéré dans la case avec l'embarcation dès le début de la période de location.

Nouveauté en 2025 : kayak double disponible.

Pour plus d'information

Emprunter plutôt qu'acheter !

Vous avez besoin d'un objet, mais vous ne comptez pas l'utiliser régulièrement ? Alors, pourquoi ne pas l'emprunter plutôt que de l'acheter? La Ville de Prévost est fière d'offrir à ses citoyens un abonnement annuel gratuit pour 250 abonnés. Vous avez besoin de chaises pliantes, de chapiteaux, de tables, de glacières, d'une remorque ou même d'une tondeuse électrique ? La Ville offre la possibilité d'emprunter tous ces objets ! Créez votre compte et ajouter le code activation !

ville.prevost.qc.ca/partageclub

travaux publics

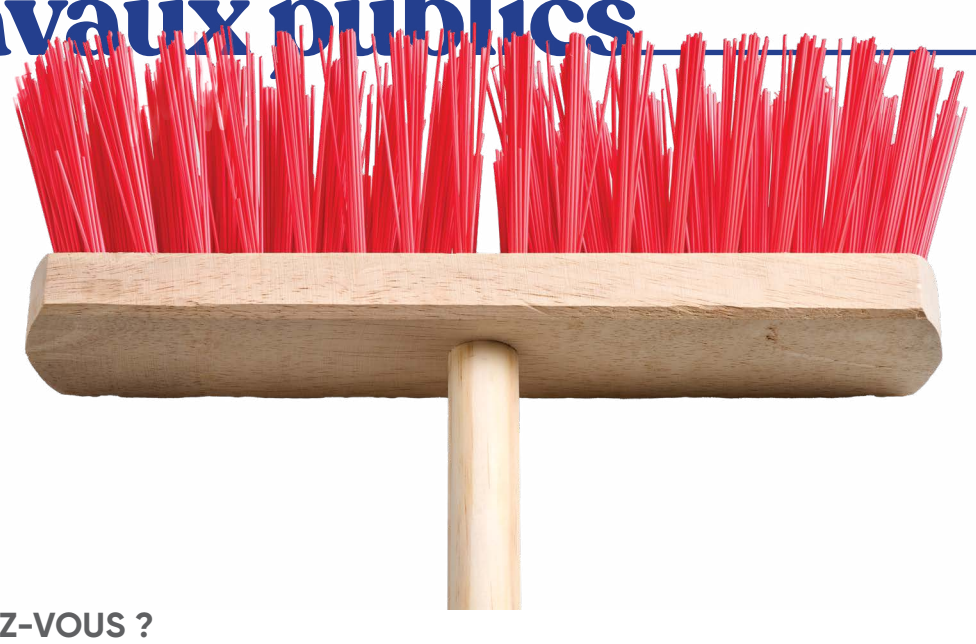

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nettoyage du printemps

Quand vous nettoyez votre terrain, vous avez également vos responsabilités. L'article 6 du règlement municipal SQ-910-2011 stipule qu'il est interdit de souiller une infrastructure municipale, en y déposant, en y jetant ou en permettant d'y être jeté ou déposé, de la terre, du sable, de la boue, des pierres, de la glaise, des déchets domestiques, des eaux souillées, du papier, de l'huile, de l'essence ou tout autre objet ou substance. Par définition, les rues et trottoirs de la ville font partie des infrastructures de la Ville, il est donc important de ne pas jeter de feuilles, de pierres ou autres matériaux sur la chaussée lorsque le moment de faire le ménage du printemps est venu. Ces amas de matériaux laissés sur la chaussée causent des retards sur les opérations de nettoyage en plus de causer des bris d'équipements.

Merci d'être vigilants !

ville.prevost.qc.ca/reglement-infrastructures

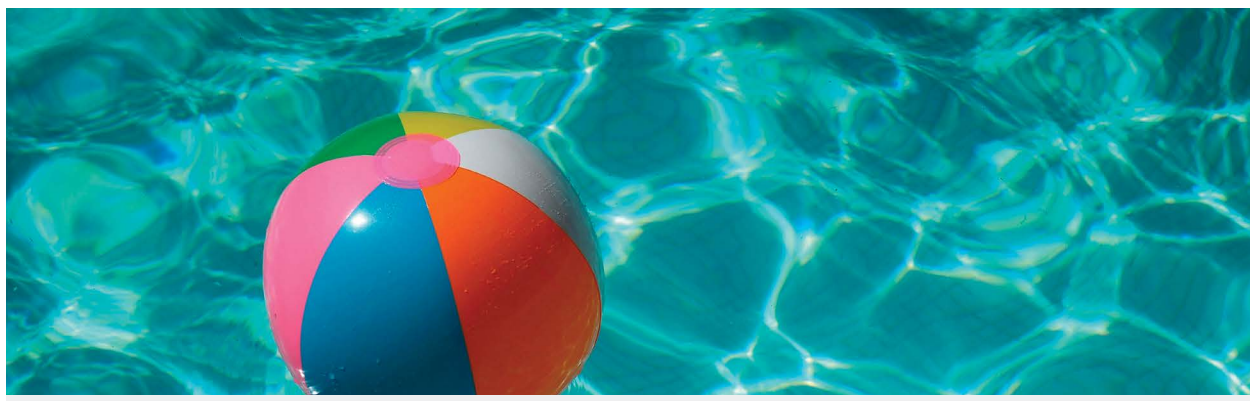

PISCINES RÉSIDENTIELLES

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour vous conformer !

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres).

Les propriétaires de piscines résidentielles installées avant le 1er novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs aménagements conformes à la nouvelle règlementation adoptée par le gouvernement provincial.

Pour plus d'informations et pour vérifier la conformité de vos installations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme : urbanisme@ville.prevost.qc.ca.

ville.prevost.qc.ca/formulaires

Pour plus d'information sur la règlementation :

ÉTANGS AÉRÉS

C'est l'heure du grand nettoyage !

Tous les 5 à 7 ans, les trois étangs aérés de la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Prévost doivent être vidés de leurs boues. Habituellement, après 25 à 30 ans d'usage, cette opération nécessite en plus qu'ils soient complètements vidés afin de les nettoyer, effectuer des réparations ainsi qu'un entretien des équipements sous l'eau qui traitent les eaux usées.

La Ville procédera à ce nettoyage complet ce printemps, ce qui occasionnera des odeurs pendant la période des travaux, soit au courant du mois de mai. Cette procédure est essentielle afin d'assurer l'efficacité du système de traitement des eaux usées. Le saviez-vous? Une fois les boues retirées des étangs, elles sont asséchées pour obtenir une matière solide qui est ensuite acheminée dans des champs agricoles où seront cultivées des espèces végétales non destinées à la consommation humaine. Cette revalorisation en matière fertilisante agricole évite d'importantes émanations de carbone comparativement à l'acheminement de la matière à un site d'enfouissement et à l'épandage de fertilisants chimiques ou artificiels.

OUTILS EXTÉRIEURS ÉLECTRIQUES

On a une subvention pour ça !

ville.prevost.qc.ca/**subventions**

INSCRIPTIONS

C'est l'heure du tennis!

Aux terrains de tennis Lesage (964, chemin du Lac-Écho)
Il est encore temps de s'inscrire aux activités de tennis offertes ce printemps ! Des cours pour petits et grands sont proposés.

Inscription en ligne jusqu'au 1er mai :

ville.prevost.qc.ca/inscription

Trouvez les 8 errreurs

Technicien(ne) à l'urbanisme
Vous avez l'œil ? Postulez maintenant !

Pour consulter tous les postes disponibles!

Prévost

Inscription aux activités communautaires

Prêts à rester seul
Le 4 mai
HORAIRE : Dimanche, 9 h à 14 h 30
LIEU : École Val-des-Monts (service de garde)
INFORMATION : 450-224-8888, poste 6228
COÛT : 65 $
Inscription possible jusqu'au 1er mai :

ville.prevost.qc.ca/inscription

RAPPEL

Inscription au camp de jour

La date limite pour l'inscription au camp de jour de Prévost est le 1er mai.

Pour les enfants de 4 à 12 ans
(maternelle 4 ans ou maternelle terminée)

Dates : Du 23 juin au 15 août (fermé le 24 juin)

Lieu : École du Champ-Fleuri (1135, rue du Clos-Toumalin)

Coût : 165 $ par semaine (résident uniquement)

Horaire régulier : de 9 h à 16 h

Horaire de service de garde :
De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h (inclus dans les tarifs)

MARCHÉ DE PRÉVOST

Appel aux producteurs et artisans locaux

Le Marché de Prévost ouvrira cet été tous les samedis de juin à la mi-octobre, et la ferme de l'Artisan est à la recherche de producteurs et artisans locaux pour y participer. La Ville de Prévost est fière de collaborer à cette initiative, qui encourage la consommation locale et durable. Vous avez des produits locaux à mettre en valeur? Communiquez avec la Ferme de l'Artisan pour réserver votre kiosque : info@lafermedelartisan.ca

LIGUE INTERMUNICIPALE DE HOCKEY 2025

Félicitations à l'équipe de Prévost !

La première saison de l'équipe atome de Prévost de la Ligue intermunicipale de Hockey (LIH) s'est terminée le 15 mars dernier, lors de la Classique annuelle qui s'est tenue au Centre sportif des Pays-d'en-Haut, à Sainte-Adèle. Cette ligue récréative, qui se déroulait dans les villes participantes, a accueilli une quinzaine de jeunes Prévostois âgés de 7 à 10 ans.

Au total, l'équipe a disputé huit matchs durant les mois de janvier et février, en plus de ceux joués lors de la Classique. Dans une ambiance conviviale, Prévost a affronté les villes de Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle et Val-David tout au long de la saison.

La Ville tient à remercier les bénévoles qui ont permis à ces jeunes la pratique de notre sport national.

Les inscriptions pour la saison 2026 seront possibles à l'automne 2025 ! Restez à l'affût de la programmation de l'automne.

RAYONNEMENT DE NOS ATHLÈTES ET ARTISTES

Envoi des candidatures dès maintenant!

Dans le cadre de sa Politique de soutien aux artistes et aux athlètes, la Ville de Prévost désire saluer le talent des jeunes Prévostois et Prévostoises qui se distinguent dans leur discipline sportive et artistique. Elle se veut un moyen tangible dans le soutien des étoiles montantes de Prévost. Les jeunes intéressés à recevoir une bourse sont invités à faire une demande d'ici le 26 avril prochain.

INFORMATION : jsbeauchamp@ville.prevost.qc.ca

ville.prevost.qc.ca/soutien

quoi faire en avril et en mai ?

Mercredi 30 avril, 19 h

Conférence littéraire avec Sandra Verilli

L'auteure Sandra Verilli partagera avec vous son processus créatif ainsi que son expérience dans l'univers de la romance et de la chick-lit. Elle vous révélera les secrets derrière ses œuvres les plus récentes, notamment Les deux règles du camping ainsi que les séries Promets-moi et Deux prises contre toi.

Lieu : Pavillon Léon-Arcand (296, rue des Genévriers)

Places limitées | Inscription requise

Mercredi 7 mai, 18 h 30

Atelier signaux de stress, d'anxiété et de déprime

En collaboration avec le Réseau d'Éclaireurs en santé du CISSS des Laurentides

Atelier sur les signaux de stress, d'anxiété et de déprime ainsi que sur les différentes stratégies pour y faire face. Le partage en groupe permet aux participants d'acquérir une meilleure connaissance de leurs propres signaux et d'identifier des actions concrètes sur les facteurs qui peuvent être changés dans ces situations.

Lieu : Pavillon Léon-Arcand (296, rue des Genévriers)

Places limitées | Inscription requise

Samedi 10 mai, 13 h 30

Animation jeunesse : Coup de théâtre (6 à 8 ans)

Avec l'autrice Josée Bournival

Sais-tu exprimer des émotions avec ton corps et ta voix ? Lorsqu'on lit à voix haute, on n'a pas le choix ! L'autrice Josée Bournival t'invite à découvrir le théâtre des lecteurs grâce à son livre Être rat ou pas, telle est la question. Deviens comédien.ne, l'espace d'un instant, en t'inspirant des animaux de ce livre sur l'estime de soi.

Lieu : Pavillon Léon-Arcand (296, rue des Genévriers)

Places limitées | Inscription requise

Mardi 13 mai, 10 h 30

Atelier d'éveil à la lecture

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : Lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Lieu : À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches (2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise

Samedi 24 mai, 10 h
et mercredi 28 mai, 10 h 30

Heure du conte 3 à 5 ans

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Lieu : À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches (2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise

Dimanche 25 mai, 9 h

Ti-Mousse dans la brousse

Venez vivre l'expérience Ti-Mousse dans Brousse, une initiative qui vise la pratique d'activités de plein air et l'accès à la nature pour les jeunes familles. S'adressant aux familles ayant au moins un enfant âgé entre 3 et 8 ans, l'activité permet d'informer, d'inspirer et de motiver les plus jeunes à profiter des bienfaits de la nature de façon sécuritaire. Des thèmes différents seront abordés lors de chaque sortie. Assurez-vous d'apporter de bonnes chaussures et une bouteille d'eau. La prochaine activité aura lieu le 5 octobre.

Thème : Les saisons

Lieu : à la MOC, départ de la Gare de Prévost (1272, rue de la Traverse)

Gratuit | Places limitées | Inscription requise

Pour vous inscrire :

ville.prevost.qc.ca/inscription

babillard

Samedi 10 mai, à 19 h 30

Diffusions Amal'Gamme

Luth de Classe Sylvain Bergeron

Quelques-unes des plus belles pages pour instruments à cordes pincées, écrites en Italie et en Allemagne des 17e et 18e siècles. Au programme, Paccinini et J.-S. Bach. De belles trouvailles pour théorbe, archiluth et guitare baroque joués par Sylvain Bergeron, un maître incontestable.

Coût : 35 $ / Abonné : 30 $

Gratuit pour les moins de douze ans, réservation nécessaire.

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

diffusionsamalgamme.com

30 avril 2025, à 19 h 15

Société d'horticulture et d'écologie de Prévost

Conférence : Comment limiter écologiquement les dégâts des cervidés et autres rongeurs sur nos terrains par Sylvie Fullum

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

Quoi de plus déprimant pour un jardinier que de voir ses hostas constamment broutés ou de voir disparaître cette belle tomate qui vient tout juste d'atteindre la maturité ! Lors de sa conférence, madame Fullum recommandera quelques mesures à prendre pour garder à distance les animaux indésirables.

Coût : Membres – Gratuit ! | Non-Membres – 5 $
Informations : shepqc.ca

Club Soleil de Prévost

Le Club Soleil de Prévost vous invite à son assemblée générale annuelle. Quatre postes au sein du conseil d'administration sont à pourvoir lors de l'AGA qui se tiendra le 6 mai prochain, à 13 h, à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale).

Information : Suzanne Monette,
450-224-5612

Date limite de dépôt des candidatures :
6 mai, à midi. Membres en règle seulement.

La grande journée des petits entrepreneurs

La Halte Boréale est fière de présenter pour une troisième année consécutive La grande journée des petits entrepreneurs. Les inscriptions pour cette 12e édition, qui se tiendra le samedi 7 juin, sont officiellement lancées !

Pour vous inscrire, rendez-vous au www.petitsentrepreneurs.ca et choisissez La Halte Boréale comme lieu de rendez-vous. Vous pouvez également vous y procurer le chandail officiel de la 12e édition en visitant la boutique en ligne.

Pour informations :
petitsentrepreneurs.prevost@gmail.com

lahalteboreale.ca

2 mai, de 19 h à 22 h

Soirée disco

Organisée par le Club Optimiste de Prévost

Pour les élèves de la 4e à la 6e année (10 à 12 ans)

Lieu : École Val-des-Monts (872, rue de l'École)

Coût : Entrée 5 $
(chips et boisson gazeuse incluses).

Places limitées

Inscription au www.optimisteprevost.org

Pour toutes questions :
optimisteprevost@gmail.com

ville.prevost.qc.ca/inscription

LES COURSES DE LA COULÉE

4e édition

Samedi 7 juin 2025

au profit du **Club du Parc de la Coulée**

Les Courses de la Coulée sont de retour pour une 4e édition le samedi 7 juin.
Nous vous invitons à participer à cette journée sportive
en famille ou entre amis.

Plusieurs parcours : 1,5 et 3 km pour les enfants, 5 10 et 15 km pour les adultes ainsi que le défi des maîtres de 3 km pour les 60 ans et plus.

Informations : **coursescoulee.ca**

VOUS FUMEZ OU VAPOTEZ ?

Prévenir les risques d'incendie

Le saviez-vous...

La cigarette arrive au 2e rang des causes d'incendies au Québec et est responsable de plus de 400 incendies de bâtiments par année. Une mauvaise utilisation et / ou disposition des cigarettes et des appareils de vapotage peut causer un incendie.

Voici quelques conseils qui vous aideront à diminuer ces risques;

Cigarettes

- Ne jetez jamais vos mégots dans un jardin, un pot de fleurs, du paillis ou du terreau. Installez un cendrier à l'extérieur pour y éteindre vos mégots ou ceux de vos invités;
- Utilisez un cendrier profond à large rebord et placez-le sur une surface stable;
- Ne laissez jamais une cigarette allumée sans surveillance;
- Éteignez toujours vos mégots dans un cendrier ou dans un contenant non combustible : (comme par exemple une boîte de conserve) rempli de sable ou d'eau.

Appareils de vapotage (cigarette électronique)

- Suivez toujours les recommandations du fabricant;
- Ne laissez jamais votre cigarette électronique sans surveillance lorsque vous la rechargez;
- Débranchez votre cigarette électronique lorsqu'elle est pleinement chargée: laisser la batterie charger trop longtemps peut augmenter la température interne, ce qui peut entrainer une surchauffe et accroître le risque d'explosion.

Capsule vidéo sur les conseils de prévention incendie :

INONDATIONS

La préparation est la clé !

Le printemps est à nos portes et avec le dégel et la fonte des neiges, les risques d'inondations sont souvent plus importants à cette période de l'année. C'est pourquoi il est essentiel de s'y préparer : la Ville de Prévost est prête à gérer les interventions en cas de mesures d'urgence. Nous avons des équipes dédiées et un plan d'intervention complet qui prévoit, entre-autres, la surveillance des zones plus à risque et des procédures pour informer rapidement les citoyens au besoin.

Nous vous invitons également à être prêts en cas de sinistre : rien ne vaut la prévention pour être capable de réagir efficacement en cas d'urgence. Voici quelques conseils et références utiles.

Mesures préventives

- Préparez un plan et une trousse d'urgence : en cas d'inondation, une trousse devrait contenir tous les éléments essentiels pour subsister pendant 72 heures, et un plan familial d'urgence permet de prévoir votre évacuation et un lieu de rassemblement sécuritaire.
- Communiquez avec votre assurance habitation : il est important de bien comprendre ce qui est couvert ou non par votre assurance habitation en cas de sinistre, incluant une inondation.
- Vérifiez si votre résidence est à risque : si vous habitez à proximité d'un cours d'eau, surveillez les niveaux et les débits des cours d'eau.
- Abonnez-vous aux alertes citoyennes : si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous inscrire au système d'alertes citoyennes de la Ville de Prévost. Ce système permet entre autres de recevoir les alertes d'urgence par messagerie vocale, SMS ou par courriel, selon la préférence de l'utilisateur.

Gestes à poser si l'eau menace de pénétrer dans votre résidence :

- Couper le courant dans la maison afin d'écarter tout danger d'électrocution ou d'incendie.
- Fermer l'entrée principale du gaz, qui devra être rouverte par un spécialiste.
- Fermer les robinets des bouteilles de propane et des réservoirs de propane.
- Fermer le robinet à la sortie du réservoir à mazout, dont il faudra faire vérifier l'intégrité du réservoir par un spécialiste avant de le remettre en marche.

Quoi faire après une inondation :

- En cas d'évacuation : attendez l'autorisation des autorités avant de retourner dans votre domicile et suivez les consignes de sécurité transmises.
- Eau potable : l'eau du robinet peut être affectée par l'inondation et peut contenir des microbes impropres à la consommation. Suivez les conseils de la Ville et du gouvernent pour connaitre la procédure à suivre.
- Monoxyde de carbone : plusieurs appareils d'appoint peuvent causer des intoxications graves lorsqu'ils sont utilisés à l'intérieur. Évitez d'utiliser tout appareil présentant ces risques et vérifiez vos détecteurs de monoxyde de carbone.
- Nettoyage et moisissures : de nombreuses mesures doivent être prises pour nettoyer un espace de façon sécuritaire après une inondation. Informez-vous avant de procéder.

Le gouvernement du Québec a un site web complet et détaillé sur comment se préparer et comment faire face à une inondation. Nous vous encourageons fortement à le consulter et surtout, à vous inscrire aux alertes citoyennes de la Ville afin d'être informés rapidement d'une situation d'urgence.

S'inscrire aux alertes citoyennes : ville.prevost.qc.ca/alertes

Site sur les mesures d'urgence de la Ville de Prévost : ville.prevost.qc.ca/mesures-urgence

Comment se préparer à une inondation et quoi faire en cas de sinistre (guide du gouvernement du Québec) :

Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 12 mai, à 19 h

Lundi 9 juin, à 19 h

Lundi 14 juillet, à 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page Facebook ou sur YouTube.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

ville.prevost.qc.ca/elus

Points de service :

Hôtel de ville
(Administration,
taxation et affaires juridiques)
2870, boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0
450 224-8888, poste 0
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Services aux citoyens
(Requêtes, plaintes, etc.)
2772, boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0
450 224-8888, poste 0
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site Internet : ville.prevost.qc.ca

Prévost

Suivez-nous !